

DÉPARTEMENT

de l'Oise

ARRONDISSEMENT

COMPIÈGNE

CANTON

COMPIÈGNE

COMMUNE

COMPIÈGNE

Procès-verbal

de deux Conseillers Municipaux
de l'installation du conseil municipal
et de l'élection d'un Maire et de 2 adjoints

Nota

Ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du conseil municipal. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au sous-préfet et l'autre reste déposé au secrétariat de la mairie.

L'an deux mille dix, le Vingt-neuf Janvier à 20 heures (s) 45,

les membres du conseil municipal de la commune de COMPIÈGNE

proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations d

se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-8, L. 2122-9 et L. 2122-10 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé

43

Nombre de conseillers en exercice

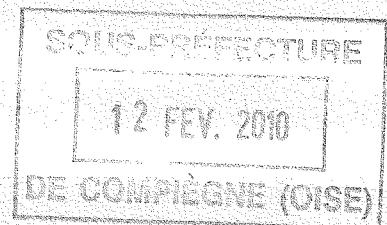
43

Nombre de conseillers qui assistent à la séance

40

Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :

1 Mr Philippe MARTINI	24 Mr Richard VELEX	47
2 Mr Michel FOUBERT	25 Mme Odile TAGUCHI	48
3 Mme Anne-Marie VIVÉ	26 Mme Claire AOUN	49
4 Mr Eug de VALROBERZ	27 Mme Jacqueline GENARD	50
5 Mme Sylvie OBEIZ-DUGAT	28 Mr Eric WINNEBROOT	51
6 Mr Nicolas LEDAY	29 Mme Genevieve Poyet-Tour	52
7 Mme Marie-Claire GAZDEN	30 Mme Martine FRISK	53
8 Mme Evelyse GUYOT	31 Mme Christine BRAUET	54
9 Mr Eric VERZIEZ	32 Mr Roumain JONVEUX	55
10 Mr Eric HANEN	33 Mme Catherine CESEVILLONS	56
11 Mme Aïelle FRANCOIS	34 Mme Laurence POSSIGNA	57
12 Mr Michel LECAZBERES	35 Mr Frederic PYSSON	58
13 Mr Philippe TIZINCHÉZ	36 Mr Michel FUMAGALLI	59
14 Mme Marie-Christine LEGROS	37 Mme Solange DUMAY	60
15 Mr Jél DURY-de-MERY	38 Mr Olivier KOUNC	61
16 Mme Eléane VERZIEZ	39 Mme Anne SERRET	62
17 Mr Rémi LE MAISTRE	40 Mme Théodora GOMA-BACON	63
18 Mme Marie-France GIBOT	41	64
19 Mr Christian TELLIER	42	65
20 Mr Jean-François CAUX	43	66
21 Mme Danièle QUE REMED	44	67
22 Mme François TROUSSELE	45	68
23 Mr Omar BA	46	69



(1) Indiquer si les conseillers absents se sont fait ou ne se sont pas fait excuser.

Absents MM(Mmes) (1) :

* 2 représentés :

Monsieur Régis de MONTGOLFIER par Monsieur Michel FOUBERT
Monsieur Abdelhakim BENZADI par Monsieur Omar BA

* 1 absent non excusé :

Mademoiselle Donniga BELABED.

(1) Ou adjoint ou conseiller municipal faisant fonctions de Maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI Maire (1), qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM(Mmes) :

- Monsieur Romain DONNEUX
- Madame Catherine CES GUILLONS-PERROT

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M _____
le(la) plus âgé(e) des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire M _____

Observations et réclamations ⁽¹⁾

(1) On consignera ici les observations ou les réclamations qui auraient été présentées au cours de la séance.

(2) Tous les conseillers devront signer sur le registre des délibérations du Conseil municipal et sur le procès-verbal, ou mention devra être faite de la cause qui les aurait empêchés de signer.

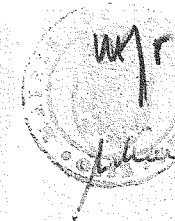
NEANT

Signature des membres présents ⁽²⁾

Le(la) Doyen(ne) d'âge du conseil,

Le(la) Secrétaire,

Le Maire,

 Mr Marziani Philippe

Les membres du conseil municipal,

[Handwritten signatures of council members]